

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 34\*

MONTRÉAL, LE VENDREDI 10 FÉVRIER 1995

65¢ + TPS + TVQ / Toronto 85¢

PERSPECTIVES

## Autre pays, autres mœurs!

*En France, les relations entre politiciens et médias prennent parfois des allures incestueuses*

Qu'un président d'une grande chaîne de télévision rencontre le chef d'un parti au pouvoir, qu'un ministre glisse à un président de chaîne qu'il aimerait que soient télédiffusés les travaux d'une commission, après tout gouvernementale, rien de tout cela ne semblerait l'émouvoir en France. L'affaire mériterait à peine une mention en bas de page. Pas de quoi fouetter un chat!

C'est que depuis longtemps, les Français ont perdu toute illusion sur l'indépendance des grands réseaux de télévision. Ainsi a-t-on appris la semaine dernière, sans que la nouvelle retienne l'attention, qu'une réunion très spéciale avait eu lieu le 20 décembre dans les bureaux de la première chaîne de télévision française. Les attachés de presse des différents ministres du gouvernement ont été conviés à venir se détendre dans les locaux de TF1. C'est d'ailleurs la chargée de mission du premier ministre elle-même qui a incité ses collègues à participer à ce qui fut qualifié de «dîner amical» entre les fabricants d'images et la première télévision française.



Christian Rioux

Tout cela à quatre mois de l'élection présidentielle, alors que la lutte bat son plein, que le principal candidat est nul autre que le premier ministre Edouard Balladur et que le porte-parole de sa campagne, Nicolas Sarkozy, est comme par hasard ministre de la Communication.

Imaginez un seul instant qu'en campagne référendaire une dizaine d'attachés de presse des ministres du gouvernement de Jacques Parizeau aillent prendre un pot dans les bureaux et avec les dirigeants de TVA, ou que ceux du gouvernement fédéral sablent joyeusement le champagne au sommet de la tour de Radio-Canada. Autre pays, autres mœurs!

A mesure que se rapproche l'échéance présidentielle, les rapports pas toujours transparents entre le monde des médias et de la politique française prennent parfois des allures incestueuses.

La principale chaîne publique, France 2, n'est pas épargnée. La semaine dernière, le porte-parole du candidat Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy, était longuement interviewé au journal télévisé de France 2. Or, selon les journalistes, l'entrevue n'avait pas été préparée par la rédaction mais directement dans les bureaux du président, Jean-Pierre Elkabbach, connu pour ses opinions de droite.

Les journaux satiriques se sont emparés de l'affaire. Le présentateur du journal télévisé a été caricaturé avec à l'oreille un écouteur par lequel Elkabbach lui soufflait son texte. Les *Guignols* de la télévision ont poussé la plaisanterie jusqu'à imaginer Edouard Balladur soufflant lui-même dans l'écouteur du président de la chaîne.

L'an dernier, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le CRIC français, a menacé de sanctions les trois grandes chaînes françaises pour non-respect du pluralisme politique. La règle, vieille de 25 ans, veut en effet qu'on accorde un temps d'antenne équivalent au gouvernement, à la majorité et à l'opposition. Or, les chaînes françaises n'en avaient que pour la majorité.

Le président Mitterrand a beau avoir mis fin au monopole d'Etat sur les ondes (avant 1982, il n'y avait aucune chaîne privée), les rapports entre la télévision et le pouvoir relèvent toujours de la plus haute voltige. Certes, on n'en est plus à l'époque où Charles de Gaulle faisait «vivre» les journalistes qui lui déplaisaient. Mais il n'y a toujours pas de changement de gouvernement sans que le président de France Télévision fasse ses valises. C'est ce qui s'est produit l'an dernier lorsque Hervé Bourges a été remplacé par Jean-Pierre Elkabbach qui a les faveurs de la nouvelle majorité. Jusqu'à tout récemment, chaque fois qu'une nouvelle majorité accédait au gouvernement, elle s'empressait même de modifier la Loi sur l'audiovisuel, qui date pourtant seulement de 1982.

A trois mois de son départ, François Mitterrand a d'ailleurs pris soin de placer ses hommes à quelques postes clés. Au moment de renouveler la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel, il a fait d'Hervé Bourges le chien de garde des ondes françaises, s'assurant ainsi pendant six ans de la présence d'un catholique de gauche dans un secteur hautement convoité.

Il ne se passe pas une journée à Paris sans qu'on évoque un trafic d'influence à la télévision ou une manipulation politique, d'ailleurs souvent fautive. Les humoristes ne chômeront pas puisque s'ouvre lundi le procès de l'affaire Botton, mettant en cause nul autre que Patrick Poivre d'Arvor, le Bernard Derome français. Inculpé depuis le 7 février 1993, le présentateur du journal télévisé de TF1 est accusé d'avoir touché pour 500 000 \$ en voyages et séjours de l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton. Pas surprenant que plus d'un Français sur deux ne croie pas à l'indépendance des journalistes.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B9	Montréal
Avis publics .....B8	Ensoleillé avec passages nuageux.
Classées .....B6	Neige en soirée.
Culture .....B11	Max: -5
Économie .....A4	Québec
Éditorial .....A8	Ensoleillé avec passages nuageux.
Le monde .....A7	Neige en soirée.
Mots croisés .....A6	Max: -9
Les sports .....B8	Détails en B 8

L'ÉCONOMIE

Quebecor achète le groupe Didier

PAGE A 4



LES ACTUALITÉS

Le nageur Guy Delage complète sa traversée de l'Atlantique

PAGE A 3

LES SPORTS

Le Canadien vient-t-il de sauver sa saison?

PAGE B 8

## La police de la CUM veut déloger la SQ des autoroutes montréalaises

*Duchesneau prévoit concentrer les effectifs dans cinq mégapostes*

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Jacques Duchesneau, a entre les mains un plan pour réformer de fond en comble les services policiers et leur fonctionnement.

Hier et aujourd'hui, M. Duchesneau soumet à huis clos aux têtes dirigeantes de la CUM, du SPCUM et de la Fraternité des policiers son plan de restructuration. Selon ce qu'a appris *Le Devoir*, cette réforme prévoit la

concentration des effectifs dans cinq mégapostes de police ainsi que dans quatre-vingt-cinq petites succursales communautaires. Et du même coup, le directeur Duchesneau propose de déloger les policiers de la Sûreté du Québec des autoroutes montréalaises.

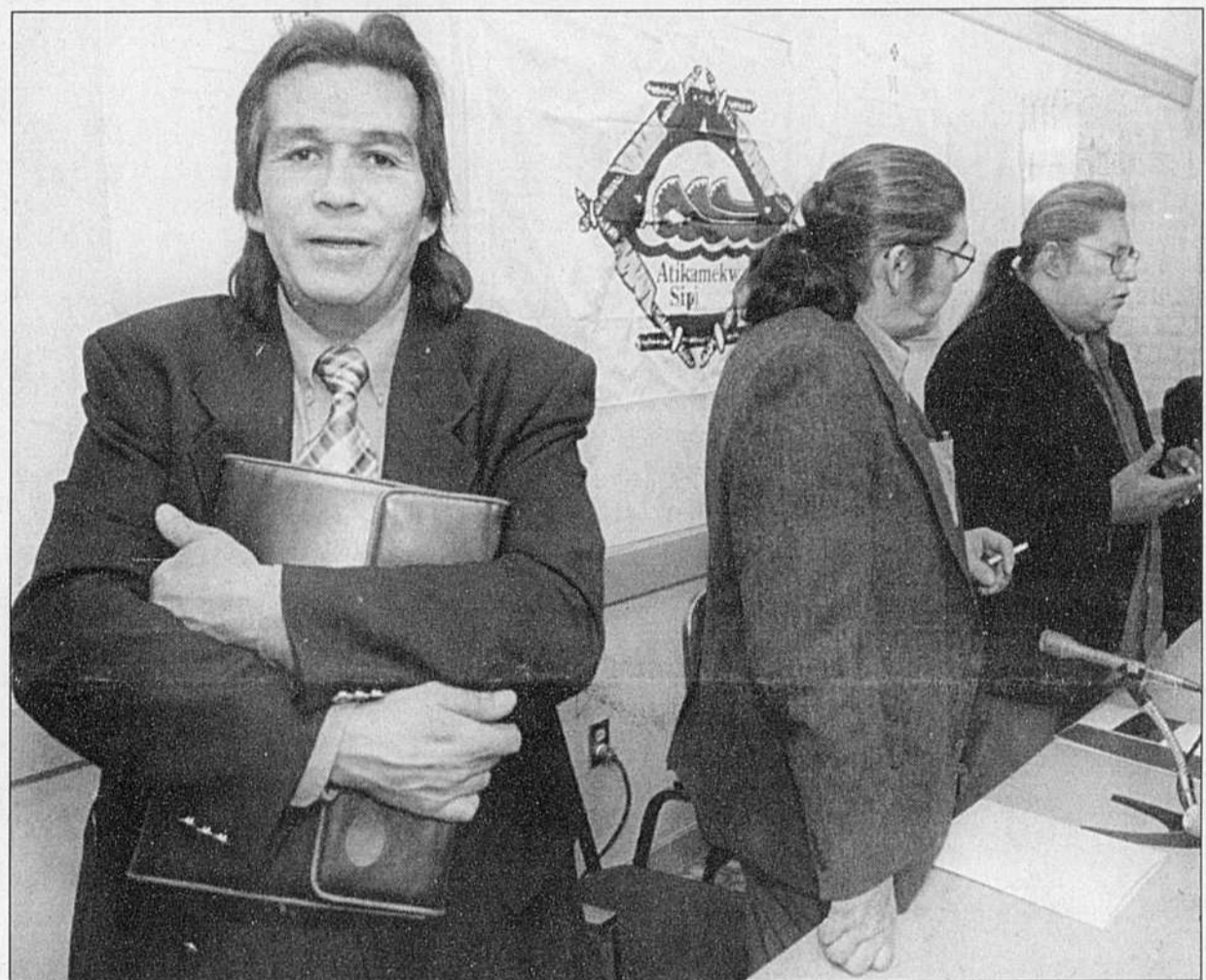
Bien qu'au printemps dernier M. Duchesneau ait clairement indiqué vouloir prendre ses distances à l'égard des orientations de son prédécesseur en mettant le holà au concept de «police douce», il semble aujourd'hui recycler l'idée et même la pousser plus loin. Les 23 postes de police, dispersés dans les 29 municipalités de la CUM,

seraient éliminés dans leur forme actuelle et seraient remplacés par des mégapostes (excluant le quartier général) et leurs satellites.

Des tensions entre maires des villes de la CUM risquent d'éclater, compte tenu du fait que certaines d'entre elles n'auraient plus que des petits postes communautaires. Les membres de la Conférence des maires de banlieue de l'île de Montréal doivent d'ailleurs se pencher sur cette réforme les 2, 3 et 4 mars prochains.

VOIR PAGE A 10: POLICE

### Ottawa dit non



Le président de la nation attikamek, Ernest Ottawa, a donné hier à Montréal la réponse de son peuple à l'offre territoriale et financière déposée par Québec en décembre. À l'arrière-plan: Henri Ottawa, chef de Manouane et Marcel Boivin, chef de Weymontachie.

## Les Attikameks rejettent l'offre de Québec

*«Le statu quo pourrait être meilleur»*

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Les 3500 Attikameks de la Haute-Mauricie rejettent l'offre de Québec de régler leurs revendications territoriales, livrant un dur coup aux espoirs du gouvernement péquiste de mettre un terme avant le référendum à plus de 15 ans de négociations difficiles.

Répondant hier à l'offre de pleine propriété sur leurs terres et de plusieurs millions de dollars en compensation financière, que Québec leur a proposée en décembre dernier, les leaders attikameks ont dit craindre que la suppression de leur lien constitutionnel avec Ottawa ne soit une condition des propositions du gouverne-

ment péquiste. Ils rechignent aussi à l'abandon de leurs revendications ancestrales à 62 000 kilomètres carrés de territoire, abandon implicite, selon eux, dans l'offre de Québec.

«Le statu quo pourrait être meilleur que ce que l'on nous offre actuellement, a affirmé le président de la nation attikamek, Ernest Ottawa. C'est notre souveraineté dont il est question ici.»

Les Attikameks exigent maintenant que Québec traite séparément de leurs revendications au lieu de procéder comme il le fait actuellement en déposant une offre globale de règlement aux nations attikamek et montagnai-

VOIR PAGE A 10: ATTIKAMEKS

### Régiment aéroporté de Petawawa

## Un autre vidéo «dégoûtant» éclabousse les Forces armées

*Collenette promet d'«aller au fond des choses»*

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Deux semaines après l'annonce de son démantèlement dans la disgrâce, le Régiment aéroporté de Petawawa fait l'objet d'une autre controverse et plonge de nouveau l'état-major des Forces armées canadiennes et le ministre de la Défense dans l'embarras.

L'existence d'une troisième bande vidéo compromettante a en effet été révélée hier, ce qui non seulement vient ternir encore la réputation de cette unité d'élite, mais soulève aussi de sérieux doutes sur l'enquête menée récemment dans ce dossier et alimente les soupçons de tentative de camouflage au sein même de la hiérarchie militaire.

Après celles des propos racistes tenus par des membres du Régiment en Somalie et d'une séance d'initiation particulièrement dépravée, cette troisième cassette montre une «réunion d'accueil» à Petawawa où des soldats — en présence d'officiers supérieurs — s'infirment volontairement des chocs électriques en guise de test d'endurance à la douleur, tiennent une séance de rasage de crânes et participent à un *party* arrosé de bière au cours duquel ils mastiquent et se passent de bouche en bouche un morceau de pain.

S'ils ne sont pas aussi «graves» que les incidents déjà connus, ceux-ci enfreignent clairement le code de discipline des soldats et, surtout, soulèvent de troublantes questions quant à la conduite de l'enquête interne qui devait faire la lumière sur les agissements des membres du Régiment, a convenu hier le ministre David Collenette, qui a qualifié le contenu de la nouvelle cassette de «dégoûtant».

«La situation est complètement bizarre. J'ai besoin d'un rapport et de tous les détails. Ces événements ne m'amuse pas», a déclaré en fin d'après-midi M. Collenette lors d'une conférence de presse convoquée en catastrophe.

Troublante, l'affaire l'est à plus d'un titre. D'abord parce que les incidents rapportés dans le troisième vidéo se sont produits en août 1994, soit plusieurs mois après la



M. Collenette a convoqué une conférence de presse.

VOIR PAGE A 10: VIDÉO

### CINQ QUESTIONS SUR LA SOUVERAINETÉ

## 4 - L'adhésion aux organismes internationaux? Rien d'automatique, rien d'insurmontable

SYLVIANE TRAMIER  
LE DEVOIR

L'adhésion du Québec aux organismes internationaux et aux grandes alliances militaires et commerciales, après son éventuelle accession à l'indépendance, serait-elle une simple formalité ou présenterait-elle au contraire des difficultés infranchissables?

Ni l'un ni l'autre, estiment les spécialistes que nous avons consultés. La réalité se situerait à mi-chemin: il n'y aurait rien d'automatique, mais rien d'insurmontable non plus, à l'admission d'un Québec indépendant aux diverses institutions internationales.

Trois articles portant sur la place d'un Québec indépendant dans le monde figurent dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec. Ils af-

firmant que le Québec assumerait ses obligations et jouirait des droits contenus dans les traités et les conventions internationales auxquels le Canada est partie. Ils annoncent l'intention du Québec de demander son admission à l'ONU et aux autres organismes internationaux. Ils prévoient l'adhésion du Québec à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

L'avant-projet de loi confirme ainsi les intentions plusieurs fois affirmées des dirigeants pé-

quistes d'inscrire un Québec indépendant dans le même réseau d'alliances duquel fait partie le Canada.

#### Au préalable, la reconnaissance

En principe, chaque organisme appliquerait à l'égard du Québec les règles et les procédures d'admission en vigueur qui sont valables pour tout candidat.

Mais au préalable devrait être réglée sans ambiguïté la question de la reconnaissance officielle du nouvel État par la communauté internationale. Les experts sont formels sur ce point: aucune demande d'adhésion ne saurait être prise en considération par les organismes internationaux ou les pays



VOIR PAGE A 10: QUESTIONS

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

### Un budget dur aidera la cause fédéraliste, croit Jean Charest

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Si le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, trouve le courage de conférer la ligne dure à son prochain budget, il aidera la cause du NON au référendum, croit Jean Charest.

Le chef du Parti conservateur a développé cette théorie, hier, devant une centaine d'analystes financiers et de gestionnaires de portefeuilles, invités par la maison de courtage Lévesque, Beaubien et Geoffroy.

Pour ce faire, M. Charest estime essentiel que ce budget soit avant tout crédible. «Un budget à la mesure des problèmes enverra un puissant message de confiance et de stabilité aux Québécois et à tous les Canadiens, ainsi qu'à la communauté internationale. Cela contribuera à stabiliser le dollar et à réduire les taux d'intérêt. Ce sera un facteur positif dans la campagne référendaire qui aura lieu cette année, la preuve d'une union économique musclée, capable de surmonter les problèmes.»

Des échos qu'il entend depuis quelque temps, le député de Sherbrooke comprend qu'Ottawa tente déjà de justifier un budget timide, sous prétexte que des compressions draconiennes des dépenses nuiraient à la cause du NON. Et c'est ce qui l'inquiète. «Un budget fédéral inadéquat, qui entraînerait la perte de confiance à l'égard du Canada, une spéculation accrue contre le dollar et une augmentation des taux d'intérêt, serait un cadeau pour les séparatistes. Ils y verraient la preuve que le pays ne fonctionne plus, que même un gouvernement relativement nouveau et populaire à Ottawa n'est pas capable de gérer de façon adéquate les finances nationales.»

À la grande satisfaction de son auditoire, majoritairement anglophone, Jean Charest a reconnu que le gouvernement Mulroney, dont il faisait partie, doit assumer sa part de responsabilité dans la détérioration de l'état des finances publiques. «Nous n'avons pas été assez durs, ou assez cohérents, dans notre attaque contre le déficit.»

Ce budget doit être crédible et juste, répète-t-il. Comment faire? En coupant les dépenses plutôt qu'en augmentant les taxes. En équilibrant les dépenses gouvernementales avec les recettes disponibles. En répartissant équitablement le fardeau des décisions qui s'imposent dans la population et dans les régions. «Il n'y a pas de place dans ce budget pour des vaches sacrées et des petits projets ministériels.»

À son avis, le gouvernement ne devrait pas craindre de réduire sensiblement la taille de la fonction publique.

Et il devrait amorcer avec les provinces des négociations formelles pour éliminer le plus possible les chevauchements et les doublages.

Il souscrit d'ailleurs à l'idée que le gouvernement réduise une partie de ces chevauchements en mettant fin aux ententes actuelles de partage des coûts de l'aide sociale et des soins de santé pour les remplacer par des subventions ou des transferts fiscaux.

Il lui semble que cette approche peut fonctionner pourvu que le résultat soit une amélioration nette du problème de déficit-dette et qu'Ottawa se rende compte que si les provinces devaient accepter l'entière responsabilité fiscale de ces programmes, elles devraient être libres, dans les limites des normes nationales, de suivre leur propre échéancier de réforme des programmes. Il y souscrit à la condition qu'Ottawa consulte les provinces et il condamne à cet égard l'approche unilatérale envisagée par le gouvernement.

EN BREF

### CÉCILE CLÉROUX, HAUT FONCTIONNAIRE, REPÊCHÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

(Le Devoir) — La sous-ministre responsable des opérations régionales du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Cécile Cléroux, assume depuis hier les fonctions de sous-ministre adjointe au budget et à l'administration au ministère de la Santé et des Services sociaux. Mme Cléroux était gérante de la municipalité de Saint-Basile-le-Grand en 1988 au moment de l'incendie.

Devant l'effondrement des gestionnaires des opérations de l'Environnement à l'époque, le cabinet du premier ministre Bourassa avait repêché, si l'on peut dire, cette ingénieure, qui devait s'imposer pendant six ans dans ce qui était jusque-là le poste le plus casse-cou du jeune ministère.

La tête du président de l'Assemblée nationale mise à prix par les libéraux

### Bertrand écrit à Johnson pour s'expliquer: rien n'y fait

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les libéraux de Daniel Johnson souhaitent la démission du président de l'Assemblée nationale, Roger Bertrand, à qui ils ont retiré leur confiance.

Hier, M. Bertrand a écrit au chef de l'opposition, Daniel Johnson, pour lui fournir des explications. Mais il semble que cette lettre n'ait fourni aucune information nouvelle pour ramener les libéraux à de meilleurs sentiments.

Un porte-parole de M. Johnson a confirmé que les libéraux ont retiré leur confiance à M. Bertrand.

Le leader de l'opposition en Chambre, Pierre Paradis, a proposé dans un communiqué au gouvernement de «suggérer à M. Bertrand d'offrir sa démission».

«Notre conviction est à l'effet qu'il y a eu des contacts entre le bureau de la présidence et celui du leader du gouvernement avant qu'une décision importante ne soit rendue, et cela est inadmissible», écrit M. Paradis.

Le leader et le leader adjoint du gouvernement en Chambre, Guy Chevrette et François Gendron, ont tous deux nié, tout comme M. Bertrand, quelque connivence que ce soit. Mais ces explications ne satisfont nullement M. Paradis qui affirme que MM. Chevrette et Gendron se contredisent.

Vendredi dernier, M. Paradis avait contesté la neutralité du président Bertrand dans une décision qu'il avait rendue sur la recevabilité de la motion destinée à suspendre les règles de procédure de l'Assemblée nationale pour forcer l'adoption du projet de loi 46 sur la construction.

En principe, s'ils veulent remettre en cause la présidence, les libéraux devraient attendre la reprise des travaux le 7 mars et suivre une procédure décrite aux règlements.

Dans un entretien avec *Le Devoir* hier, M. Paradis a souhaité «que les règles non écrites prévalent» et que M. Bertrand, constatant qu'il n'a plus la confiance du tiers des députés (47 sur 125), devrait tirer la conclusion qui s'impose.

Daniel Johnson à Fredericton mercredi prochain

### Si c'est NON, le statu quo?

L'Ouest canadien pense qu'une défaite du PQ au référendum devrait être suivie de discussions sur de nouveaux pouvoirs pour toutes les provinces

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Quelques jours après la publication d'un sondage qui montre que les Canadiens préféreraient maintenir le statu quo plutôt que de donner plus de pouvoirs au Québec si le NON devait gagner au référendum, le chef libéral Daniel Johnson se rend au Nouveau-Brunswick dans le cadre d'une tournée canadienne dont le but est de démontrer le contraire.

En outre, le journal *Le Soleil* dévoilait hier les résultats d'un sondage inédit réalisé fin novembre pour le compte du Conseil pour l'unité canadienne, qui montre que les citoyens des quatre provinces de l'Ouest pensent qu'une victoire du NON au référendum sera suivie de discussions sur de nouveaux pouvoirs pour les provinces, mais pour toutes les provinces plutôt que seulement le Québec.

Lorsque la firme Environics a demandé aux 1001 personnes interrogées quel serait le meilleur chemin à suivre après un rejet de la souveraineté au Québec, 37 % ont dit qu'il faudrait négocier des amendements constitutionnels

valables pour toutes les provinces, tandis que 36 % ont affirmé qu'il faudrait négocier des arrangements administratifs. Seuls 21 % des répondants ne souhaitent aucun changement.

Mardi, le premier ministre Parizeau dévoilait les résultats d'un sondage Léger et Léger qui montre que 77 % des citoyens des Prairies et 84 % des citoyens de la Colombie-Britannique veulent le maintien de la situation actuelle si le NON devait l'emporter, plutôt que de donner plus de pouvoirs au Québec. Le même sondage révèle que 80 % des Canadiens hors Québec voient le Québec comme une province comme les autres. Les deux tiers ne considèrent pas les Québécois comme un peuple distinct.

Les deux sondages concordent toutefois sur une chose: si les Québécois disent OUI, la sécession sera inévitable et il sera préférable de négocier les meilleurs termes possibles (52 % dans l'Ouest, selon Environics) et de maintenir une union économique (58 % dans les neuf provinces hors du Québec, selon Léger et Léger).

Les deux tiers des habitants de l'Ouest veulent toutefois que le nouvel arrangement soit soumis à un référendum national.

Le chef libéral Daniel Johnson avait soutenu à Toronto, le 18 janvier dernier, qu'un vote pour un NON au référendum enverrait le signal d'un partenariat renouvelé et dynamique entre les Canadiens. Il appelait les leaders politiques de l'ensemble du pays à faire écho à cet espoir.

Mercredi prochain, il se rendra au Nouveau-Brunswick dans le but de recueillir un nouvel écho favorable à cette thèse. Il aura un tête-à-tête avec le premier ministre Frank McKenna, à Fredericton, prononcera une allocution devant les membres de l'Assemblée législative et s'adressera aux membres du Conseil économique du Nouveau-Brunswick réunis à Moncton.

La semaine dernière, une déclaration de M. Johnson sur le sort qui attend les francophones hors Québec a été mal accueillie au pays des Acadiens. «M. Johnson se trompe», disait le quotidien *L'Acadie nouvelle* en éditorial.

M. Johnson avait déclaré à Laval que «la disparition du Québec de la fédération canadienne mettrait en péril tous les atouts qui assurent le développement et la promotion des francophones hors Québec». Le chef libéral soupçonnait que sans le Québec, le Canada n'aurait plus de raison de les soutenir.



PHOTO JACQUES NADEAU

AVEC L'ÉLECTION PARTIELLE de lundi prochain, la circonscription de Saint-Henri-Westmount ajoute son lot de couleur politique à la fièvre des commissions régionales sur l'avenir du Québec. Dans cette circonscription, qu'on dit gagnée d'avance pour la candidate libérale Lucienne Robillard, se côtoient des électeurs des secteurs les plus riches et les plus pauvres de l'île de Montréal. 41 % des citoyens y sont francophones, 39 % anglophones, et 20 % allophones.

### Référendum: Chrétien refuse d'entendre parler de 1982

Ottawa (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien s'opposerait à une question où les Québécois auraient à choisir entre la souveraineté et la Loi constitutionnelle de 1982 lors du référendum.

«La question qu'il (le gouvernement péquiste) devrait poser est bien simple: voulez-vous vous séparer, oui ou non? C'est cela, le vrai débat. N'allez pas jouer sur les mots. Il faut poser la question à savoir s'ils veulent se séparer ou pas. Le reste, ce sont des mots pour essayer de mêler les gens», a-t-il déclaré, hier, lors d'un point de presse. Depuis quelques semaines, le Comité national des jeunes du Parti québécois exhorte le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, d'inclure plus d'une option sur le bulletin de vote lors du référendum.

Le président des jeunes péquistes, Éric Bédard, fait valoir qu'une question à deux volets (indépendance ou

Constitution de 1982) permettrait de clore le débat sur l'avenir du Québec une fois pour toutes.

«Nous croyons que le prochain référendum devra trancher entre la souveraineté pleine et entière du Québec, telle qu'elle sera définie par les commissions itinérantes, et la Loi constitutionnelle de 1982», a écrit M. Bédard dans un long article publié récemment dans un quotidien montréalais. «Selon nous, le débat porterait ainsi sur les vrais enjeux et obligerait le premier ministre Chrétien et les autres fédéralistes à défendre leur vision du Canada», a ajouté M. Bédard.

De son côté, le premier ministre Parizeau s'est dit prêt à examiner plus à fond cette proposition des jeunes péquistes, soulignant que la question référendaire pouvait encore être modifiée au terme des consultations que mènent les commissions régionales sur la souveraineté.

### Le prix de la souveraineté? Deux caisses de «douze», dit Daniel Paillé

MICHEL HÉBERT  
PRESSE CANADIENNE

Combien coûtera la souveraineté du Québec? Deux caisses de «douze», selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé.

Ca dépendra du comportement de ceux qui feront le partage de la dette, répond de son côté le ministre délégué à Restructuration, Richard Le Hir.

Le ministre Le Hir estime en effet que les «coûts» de la souveraineté dépendront «essentiellement du comportement irresponsable des acteurs... C'est un fait établi de part et d'autre, et je pense que la petite controverse autour de la déclaration de M. (Jean) Campeau a permis à tout le monde, y compris au Canada anglais, de réaliser à quel point leur propre situation à eux peut être précarisée par un comportement qui pourrait être irresponsable».

D'où la nécessité absolue, dans leur propre intérêt, pour les partenaires, de se comporter de manière très responsable...», a déclaré hier le ministre Le Hir qui assistait hier aux audiences de la commission de l'Estrie à Est Angus, pres de Sherbrooke.

Le ministre des Finances du Québec, affirmait lundi que le Québec ne paiera que «sa juste part» de la dette fédérale qui franchit les 800 milliards.

Dans le Bas-Saint-Laurent, on s'inquiète aussi du coût de la souveraineté, particulièrement des paie-

ments de péréquation versés par le fédéral au Québec. Mais le ministre Daniel Paillé a en choqué plusieurs à Natashquan mercredi soir en convertissant en caisses de bière les dollars du fédéral.

Ottawa verse au Québec 650\$ par citoyen, soit 12\$ par semaine. C'est le prix d'une «douze», a dit le ministre Paillé. Un citoyen lui a fait remarquer que la bière coûtait deux fois plus cher que ça à Natashquan.

«Ca va te prendre deux semaines pour payer ta douze», a renchéri le ministre dont les propos étaient enregistrés par un reporter de la station de radio CKNA.

À Sept-Îles, les étudiants ont aussi demandé des chiffres au gouvernement.

«Pourquoi le gouvernement n'en parle pas (des coûts de la souveraineté)? S'il le sait et qu'il ne le dit pas, moi, je m'embarque pas», a déclaré Simon Gauthier devant une centaine d'étudiants du cégep de Sept-Îles où siégeait hier la commission des jeunes.

Le député Gilles Baril, conseiller du premier ministre Parizeau pour la jeunesse, a admis que le Québec aura à faire des sacrifices. Mais j'aime mieux faire des sacrifices pour me bâtir un pays que continuer dans quelque chose qui ne me ressemble pas».

Comme la veille à Rimouski, les étudiants ont exigé du gouvernement un «langage franc» et déploré l'absence de fédéralistes sur la commission.

Les trois options de la Chambre de commerce du Québec

### «Ça ne réglerait rien», tranche Chevrette

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, ne favorise pas les trois questions proposées par la Chambre de commerce du Québec pour le référendum: «Trois questions sur un bulletin de vote donneraient un résultat 1/3, 1/3, 1/3. Ça ne réglerait rien.»

Le député de Joliette et ministre d'État au Développement des régions reconnaît que l'objectif de la Chambre de commerce est bon mais il juge que la troisième option a déjà été rejetée lors du référendum portant sur la question de Charlotte-town. «Le peuple québécois et le Canada anglais n'ont pas voulu de la troisième option», a-t-il dit, hier, avant d'assister aux audiences de la Commission de Laval sur l'avenir du Québec.

Le député de Vimont et conseiller aux Affaires autochtones, David Cliche, trouve pour sa part que la position de la Chambre de commerce est très intéressante. «Pour le moment, on doit être à l'écoute», mentionne-t-il. Il se pose aussi la question suivante: «Comment faire pour avoir une question où on ne perd pas? Je ne veux pas revivre la déprime de 1980.»

C'est déjà la troisième fois qu'on entend une telle requête à Laval de la part de citoyens, selon lui. «A priori, je ne rejette rien, dit-il. Mon lit n'est pas fait.» Pour le moment, il demande que les politiciens aient la sa-

gesse d'écouté tout le monde: «Il y a eu une évolution énorme des discours d'année en année. Le déficit, la dette, l'intégrité territoriale sont des concepts qui sont abordés par les citoyens, de même que les points de vue de la Commission Bélanger-Campeau.»

Les interventions des participants sont souvent «mêlées», souvent surprenantes et parfois éloignées du propos du projet de loi. L'un des intervenants, Jean-Marie Gabric, a fait valoir qu'il est favorable à «un remodelage du Canada actuel». Un autre, Daniel Clapin-Pépin, se demande: «Comment peut-on accorder le même poids politique à l'Île-du-Prince-Édouard, qui ne compte que 129 000 personnes, et au Québec? Sur l'île de Laval, on a 335 000 citoyens, près de trois fois la population de l'Île-du-Prince-Édouard.» Ce professeur de gestion à l'UQAM a formulé une proposition qui a fait sourire, à savoir qu'on partage la dette canadienne en fonction du territoire. Le Québec n'aurait ainsi à assumer que 15 % de la dette canadienne actuelle, à savoir 90 millions \$, selon son évaluation.

Par contre, Paul Nepveu, un retraité qui fut vice-président aux Finances du Canadien Pacifique dans les années 70, est venu relever ce qu'il considère comme des faiblesses du projet de loi. «Pourquoi demander à la population québécoise si elle est en faveur d'une loi?», demande-t-il avant de formuler une autre question: «Pour l'embrouiller?»



Roger Bertrand

LE DEVOIR LES SPORTS

Le Canadien vient-il de sauver sa saison?

Le gros échange tant attendu: Desjardins, LeClair et Dionne s'en vont à Philadelphie en retour de Mark Recchi

Le Canadien a obtenu hier le marqueur qu'il recherchait activement en faisant l'acquisition de Mark Recchi, des Flyers de Philadelphie. Le Tricolore a cédé le défenseur Éric Desjardins et les attaquants Gilbert Dionne et John LeClair.

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Les partisans du Canadien avaient raison de s'inquiéter. Et Serge Savard vient de le reconnaître en allant chercher Mark Recchi à Philadelphie.

Le directeur général du Tricolore a souvent été accusé d'immobilisme. Pourtant, sa feuille de route suggère qu'il ne craint pas de transiger quand la situation l'exige et que les conditions du marché le lui permettent.

La présence à Montréal de Vincent Damphousse, Kirk Muller et Brian Bellows témoigne de sa volonté d'apporter des changements quand l'équipe ne répond plus à ses at-

tentes. L'échange qu'il vient de réaliser avec les Flyers en est la dernière preuve. Mais cet échange confirme également que les craintes des amateurs étaient fondées.

En mettant la main sur Recchi, Savard vient de consolider un édifice qui montrait des fissures. En raison d'une attaque déficiente, le Canadien courait le risque de rater les séries pour la première fois depuis 1970. L'ex-attaquant des Flyers n'apportera pas la solution à tous les problèmes du Tricolore. Mais sa contribution pourrait être déterminante quand l'équipe aura besoin d'un «gros but».

Car Recchi n'est pas le dernier venu. Au cours des quatre dernières saisons, seulement deux joueurs, Wayne Gretzky et Adam Oates, ont amassé plus de points. Trois fois durant cette période, le patineur de Kamloops (Colombie-Britannique) a récolté plus de 100 points, un exploit que Mats Naslund a été le dernier à réaliser chez le Canadien. C'était en 1986, l'année de la coupe.

Recchi est un joueur polyvalent qui peut évoluer tant à l'aile droite qu'au centre. Il est rapide

et possède un bon tir. Il ne craint pas non plus les coins de patinoire et la circulation devant le filet.

Le Canadien vient donc de s'enrichir d'un élément qui donnera du mordant à son premier trio et qui améliorera le rendement de son jeu de puissance.

Mais le Tricolore s'est-il appauvri en cédant Desjardins, LeClair et Dionne contre Recchi et un choix de troisième ronde en 1995? Non, puisque le Canadien possède les ressources pour remplacer les joueurs échangés.

Desjardins était évidemment le joueur convoité par le directeur général Bobby Clarke. Les Flyers manquent de défenseurs d'expérience et Desjardins devrait raffermir leur brigade défensive.

Mais à Montréal, son départ ne sera pas senti. L'acquisition d'Yves Racine durant l'été et les deux matches que Bryan Fogarty vient de livrer à Boston et Ottawa ont convaincu la direction de laisser partir Desjardins. De plus, l'équipe compte sur Peter Popovic comme septième défenseur et surtout sur le jeune David

Wilkie (Fredericton) pour assurer la relève.

LeClair, lui, a obtenu toutes les chances de se faire valoir. Comme l'a déjà déclaré Dionne, LeClair a eu neuf vies à Montréal et il n'a jamais su en profiter. En trois saisons, le gros John aura démontré qu'il est un bon joueur de camp d'entraînement incapable d'un effort soutenu durant la saison. Au moment de la transaction, il avait dégringolé jusque dans le quatrième trio après avoir été remplacé par Craig Darby.

Quant à Dionne, il a signé son arrêt de mort à Montréal en accusant ses coéquipiers de jouer comme des poules sans tête. Le dernier match, Dionne l'a regardé des tribunes. Son souvenir sera rapidement effacé.

La présence de Recchi pourrait sauver la saison du Tricolore. Mais cette transaction s'inscrit dans une perspective plus globale. Saku Koivu, Valeri Bure et Wilkie seront à Montréal la saison prochaine, de même que Darby et Brian Savage.

Ces jeunes représentent l'avenir de la concession.

«La patience paie»

PRESSE CANADIENNE

Le capitaine Kirk Muller estime que Serge Savard a bien fait d'être patient pour mettre la main sur le genre de joueur offensif qu'il fallait justement au Canadien.

Muller devrait jouer demain au centre de Mark Recchi et Oleg Petrov, tandis que Craig Darby continuera de pivoter un trio complété par Vincent Damphousse et Brian Bellows, qui a très bien paru à Ottawa.

«Si vous regardez bien, nous avons maintenant deux bons trios offensifs (en autant que Darby ne soit pas un feu de paille, a admis Muller), et un solide troisième trio (Benoît Brunet, Mike Keane... et Paul DiPietro pour le moment), avec Bryan Fogarty et Popovic capables de prendre la relève à la défense. Il n'y a pas de raison que nous ne connaissions pas de succès.»

Muller n'a lui aussi eu que de bons mots pour Recchi: «Il a toujours eu de bonnes statistiques offensives tout en jouant dans l'ombre de joueurs comme Lemieux, Stevens ou Eric Lindros. C'est un joueur mésestimé.»

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

CAMPING GRANBY INC. AVIS est par les présentes donné que CAMPING GRANBY INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de cette compagnie est situé à Granby, province de Québec.

Montréal, le 13 janvier 1995. Les procureurs de la compagnie, GUY & GILBERT.

A GARBARINI CANADA INC. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie "A. GARBARINI CANADA INC." ayant son siège social au 1, Place Ville-

Marie, Bureau 4000, Montréal (Québec) H3B 4M4, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. MONTREAL, le 6 février 1995. LAVERY, DE BILLY Procureurs de la compagnie.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-02-000461-041

COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) BANQUE NATIONALE DU CANADA corporation légalement constituée Partie requérante

DANIEL M'BERI Partie intimée

ASSIGNATION ORDRE est donné à DANIEL M'BERI, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier Est, Longueuil, dans un délai de trente (30) jours, de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la REQUÊTE REMISEE POUR ETRE AUTORIZÉE A EXERCER UN DROIT DE REPRISE a été remise au greffe à l'intention de l'intimé. Lieu: Longueuil Date: 6 février 1995

JACQUELIN MARTEL Greffier de la Cour.

ME PAUL LAMARRE, AVOCAT 370, Chemin Chamblay, #200 Longueuil, Qc. J4H 3Z6 Tel: (514) 677-9144

Procureur de la requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que LA FONDATION DE LA GREFFE DE LA MOELLE OSSEUSE (F.G.M.O.) INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et que le reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera remis à la FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER.

Montréal, ce 8 février 1995 Me JEAN MARIUS MOTTET Avocat de la corporation.

REPENTIGNY AVIS PUBLIC COUR MUNICIPALE VILLE DE REPENTIGNY - CHARLEMAGNE - LE GARDEUR - LACHENAIE VS

GUILBERT Gilles (25.09.60) - LAMER Vincent (69.03.16) - AUGER Patrick (08.07.70) - FORGET Richard (07.01.66) - CARRIÈRE Lisette (08.12.48) - PÉPIN Ian (19.09.73) - CHALKIADAKIS Emmanuel (D.D.N. inconnue) - DAIGLE Pierre (02.08.56) - GAUVREAU Joanne (18.10.56) - MALO HARVEY Chantal (30.12.60) - HUBERT Richard (24.01.64) - ROSS Daniel (15.05.65) - ALAIN Serge (16.05.67) - MONGRAIN Jean-Marc (10.04.59) - BEAUCHESE John (11.02.51)

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés sont par les présentes, requis d'enregistrer un plaidoyer dans les 30 jours de la présente signification, à la Cour Municipale de Repentigny, située au 435 boulevard Iberville à Repentigny.

Une copie du constat d'infraction est déposée au greffe de cette Cour.

Prenez de plus avis, qu'à défaut d'enregistrer un plaidoyer, un jugement sera prononcé contre vous sans autre avis.

LUCETTE NADEAU, greffier Cour Municipale de Repentigny

VENTES EN JUSTICE Conditions et renseignements 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées. 2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé. 3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation. La Chambre des huissiers du Québec

LA MÉTÉO Prévision à long terme pour Montréal Aujourd'hui Ce Soir Samedi Dimanche Lundi max -6 min -9 max -9 -18/-9 -20/-11

Situation générale: La journée débutera avec la présence du soleil. Par la suite, des nuages associés à une dépression en formation sur les Grands Lacs envahiront le ciel. Sur l'est de la province, il fera généralement beau. Samedi, la dépression progresse vers l'est et la neige, qui aura commencé à tomber faiblement au cours de la nuit sur l'ouest, se répandra sur toute la province. Les températures seront près des normales de saison. Régions: Abitibi et Témiscamingue: Ennuagement graduel suivi de neige. Min.: -20. Max.: -13. Vents de 15 à 30 km-h augmentant à 20 à 40 en mi-journée. Samedi: neige devenant intermittente tôt le matin. Min.: -15. Max.: -12 tôt le matin puis température à la baisse. Pontiac, Gatineau et Lièvre: Ennuagement le matin. Neige débutant en après-midi. Min.: -18. Max.: -6. Vents de 20 à 30 km-h en mi-journée. Samedi: neige devenant intermittente tôt le matin. Min.: -11. Max.: -8 à -5. Laurentides: Ennuagement graduel. Neige débutant en fin de journée. Min.: -18 à -21. Max.: -9. Vents de 20 à 30 km-h en après-midi. Samedi: neige devenant intermittente tôt le matin. Min.: -15. Max.: -8. Montréal: Ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement graduel en après-midi avec neige débutant en soirée. Min.: -18 à -20. Max.: -9. Vents de 15 à 30 km-h en soirée. Samedi: neige devenant intermittente en après-midi. Min.: -14. Max.: -9 à -7. Estrie et Beauce: Ciel variable. Devenant nuageux tard en après-midi avec faible neige débutant en soirée. Min.: -16. Max.: -5. Vents de 15 à 30 km-h en soirée. Samedi: faible neige intermittente en après-midi. Min.: -12. Max.: -8. Lac-Saint-Jean et Saguenay: Ensoleillé. Min.: -21 à -24. Max.: -18 à -14. Vents de 15 à 30 km-h le matin. Samedi: faible neige débutant le matin. Min.: -22. Max.: -12. La Tuque: Ensoleillé. Ennuagement tard en après-midi avec neige débutant en soirée. Min.: -20 à -24. Max.: -15 à -10. Vents de 15 à 30 km-h. Samedi: faible neige. Min.: -17. Max.: -9. Réserve faunique des Laurentides: Ensoleillé. Ennuagement tard en après-midi. Min.: -20 à -24. Max.: -15 à -10. Vents de 15 à 30 km-h. Samedi: faible neige. Min.: -18 à -23. Max.: -12. Charlevoix et Rivière-du-Loup: Soixante pour cent de probabilité d'averses tôt le matin. Devenant ensoleillé par la suite. Min.: -16. Max.: -12. Vents de 20 à 40 km-h diminuant en après-midi. Samedi: faible neige débutant le matin. Min.: -21. Max.: -14. Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: Nuageux avec éclaircies et averses de neige. Min.: -14. Max.: -10. Vents de 20 à 40 km-h en après-midi diminuant en soirée. Samedi: faible neige débutant le matin. Min.: -21. Max.: -11. Gaspé et parc de Forillon: Quelques flocons de neige. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Min.: -17 à -20. Max.: -10. Vents de 15 à 30 km-h en après-midi. Samedi: ennuagement le matin suivi de faible neige. Min.: -22. Max.: -11. Lever .....7h04 Coucher.....17h13

Prévision à long terme pour Québec Aujourd'hui Ce Soir Samedi Dimanche Lundi max -10 min -11 max -10 -22/-12 -25/-12 Prévision à long terme pour OTTAWA Aujourd'hui Ce Soir Samedi Dimanche Lundi max -8 min -24 max -14 -29/-20 -25/-14

EN BREF

ROBITAILLE: DEUX MATCHS

L'ailier gauche Luc Robitaille, des Penguins de Pittsburgh, a été suspendu hier pour deux matchs en plus de recevoir une amende de 500 \$. Cette décision de la LNH fait suite au geste qu'il a posé à l'endroit du défenseur Bruce Driver lors d'un match contre les Devils du New Jersey. Il avait reçu une pénalité mineure pour bâton élevé. Robitaille jouera son prochain match demain contre le Canadien.

STRAWBERRY PLAIDE COUPABLE

Darryl Strawberry a plaidé coupable hier à une accusation d'évasion fiscale et pourrait recevoir une peine de trois mois d'emprisonnement. L'ancien joueur des Mets de New York, des Dodgers de Los Angeles et des Giants de San Francisco a omis de payer entre 75 000 \$ et 100 000 \$ au fisc américain entre 1986 et 1990. Il n'a pas déclaré des revenus provenant principalement de présences en public.

VICTOIRE DE SURIN

Le Québécois Bruny Surin a remporté hier les honneurs du 60 mètres lors de la rencontre d'athlétisme de Madrid. Il a réussi un chrono de six secondes et 59 centièmes pour devancer le Jamaïcain Raymond Stewart d'un seul centième. La Russe Irina Privalova a été l'étoile de la rencontre, battant le record du monde en salle du 50 mètres avec un chrono de cinq secondes et 96 centièmes. Elle a également égalé son record du monde du 60 mètres avec un chrono de 6 sec 92.

INQUIÉTUDE

Le slalomeur suédois Thomas Fogdö, touché à la moelle épinière mardi lors d'un grave accident à un entraînement à Aare, devra patienter avant de savoir s'il récupérera l'intégralité de ses moyens physiques. Après avoir apparemment heurté un arbre, Fogdö vainqueur de la Coupe du monde de slalom en 1993, a été opéré durant quatre heures hier à Umea. «Un traumatisme à la moelle épinière peut parfois disparaître quand l'hématome se résorbe, a déclaré Goran Skog, le médecin chef de l'équipe suédoise de ski alpin. Nous ne savons pas si la moelle épinière est touchée de façon irréversible.»

Nordiques 4, Bruins 3

Un chapeau pour Clark

ROBERT LAFLAMME PRESSE CANADIENNE

Boston — Pour battre les Bruins sur leur petite patinoire, une équipe doit miser sur des guerriers. Les Nordiques en avaient dans leurs rangs, hier, du nom de Wendel Clark.

Avec son tour du chapeau, Clark a été la source d'inspiration des Fleurdelisés qui ont vaincu les Bruins 4-3 en présence d'une salle comble au vétuste Garden.

Le troisième but de Clark, son huitième de la saison, a brisé l'égalité de 2-2 à 5:02 du dernier tiers. Positionné devant le gardien, il a redirigé la passe précise de Joe Sakic qui avait réalisé un jeu semblable la veille sur le but gagnant de Valeri Kamensky.

Quarante-cinq secondes de jeu plus tard, Sakic (5e) a déjoué Vincent Riendeau avec un tir dans la partie supérieure du filet au terme d'une échappée partielle.

A 13:15, les Bruins ont rétréci l'écart par le biais d'Adam Oates (5e) qui a surpris Stéphane Fiset avec un faible tir entre les jambières.

Contre la forte opposition des Bruins, les Nordiques ont sans doute fourni leur meilleure performance cette saison pour remporter un neuvième match sur dix.

Le jeune Peter Forsberg n'a pas semblé intimidé par l'atmosphère du Garden et le style combatif des Bruins. Owen Nolan, Bob Bassen et lui ont été très efficaces ensemble. Nolan a retrouvé sa fougue, lâchant même les gants à une reprise.

Les deux gardiens en ont vu de toutes les couleurs. Faisant face à 36 tirs, Riendeau (7-2-1 en carrière contre les Nordiques) a été solide.

Mariusz Czerkawski (2e) et Cam Neely (8e) ont été les autres buteurs des perdants qui ont dirigé 33 lancers sur Stéphane Fiset qui a savouré un huitième triomphe.

Joe Sakic n'a pu s'empêcher de sourire quand un journaliste de Boston lui a rappelé qu'il n'avait pas gagné souvent au Garden.

«C'est vrai», a-t-il rétorqué, «mais cette saison nous avons une équipe différente. On ne peut pas nous accorder des chances comme les Bruins l'ont fait au début de la troisième période car nous allons souvent en profiter.»

Sakic, encore un des meilleurs des siens avec un but et une passe, a estimé que les Nordiques ont peut-être offert leur meilleur effort collectif de la saison.

HOCKEY LIGUE NATIONALE Mercredi Québec 3 Hartford 2 Montréal 4 Ottawa 2 Rangers 5 Washington 4 Dallas 3 Toronto 3 Winnipeg 3 Edmonton 3 Hier Québec 4 Boston 3 Pittsburgh 5 NY Islanders 2 New Jersey 4 NY Rangers 1 Florida 3 Philadelphie 0 Chicago à St. Louis Anaheim à Calgary Winnipeg à Vancouver Ce soir Hartford à Tampa Bay Toronto à Detroit San Jose à Edmonton ASSOCIATION DE L'EST Section Nord-Est Pittsburgh 10 9 0 1 48 29 13 Québec 10 9 1 0 38 18 18 Buffalo 10 6 3 1 22 21 13 Boston 9 6 3 0 30 22 12 Montréal 9 4 3 2 25 24 11 Hartford 9 2 5 2 19 21 6 Ottawa 10 1 7 2 23 34 4 Section Atlantique Tampa Bay 10 4 5 1 30 31 9 NY Islanders 10 4 5 1 28 35 9 NY Rangers 11 4 6 1 29 29 9 Floride 11 4 6 1 26 31 9 New Jersey 9 3 4 2 18 21 8 Philadelphie 11 3 7 1 22 34 7 Washington 9 2 6 1 16 24 5 ASSOCIATION DE L'OUEST Section Centrale Chicago 10 7 3 0 43 23 14 Detroit 10 7 3 0 40 21 14 St. Louis 9 6 2 1 44 28 13 Dallas 11 4 4 3 34 33 11 Toronto 9 3 4 2 29 23 8 Winnipeg 10 2 5 3 30 36 7 Section Pacifique San Jose 9 5 3 1 22 27 11 Calgary 9 4 4 1 28 26 9 Anaheim 10 4 6 0 23 41 8 Edmonton 10 3 5 2 27 40 8 Los Angeles 9 2 5 2 27 33 6 Vancouver 8 1 4 3 22 38 5 Les meneurs Selanne, Win 8 A P Sakic, Qué 4 13 17 Roenick, Chi 5 10 15 Hull, STL 9 5 14 Jagr, Pit 7 7 14 Tkachuk, Win 7 7 14 Nicholls, Chi 5 9 14 Yzerman, Det 4 10 14 Francis, Pit 3 11 14 Sheppard, Det 10 3 13 Mullen, Pit 7 6 13 Tikkanen, STL 5 8 13 Housley, Cal 3 10 13 Zhamnov, Win 1 12 13 Tilton, Cal 8 4 12 Neely, Bos 7 5 12 Cullen, Pit 5 7 12 Chelios, Chi 3 9 12 Bourque, Bos 2 10 12 Murphy, Chi 8 3 11 Sand'rom, Pit 6 5 11 Sundin, Tor 6 5 11 Clark, Qué 5 6 11 Modano, Dal 5 6 11 Lindros, Phi 4 7 11 Oates, Bos 4 7 11

appel de candidatures sans prix Gouvernement du Québec Tourisme Québec TOURISME QUÉBEC REQUIERT DES CANDIDATURES POUR LE MANDAT SUIVANT: Les firmes recherchées devront non seulement élaborer les campagnes publicitaires en fonction des marchés cibles (au Québec et hors du Québec) et des produits marketing, mais aussi pouvoir produire des outils promotionnels, organiser diverses promotions auprès des consommateurs et des réseaux de distribution, assurer le service à la clientèle (répondre aux demandes d'information générées par les campagnes), organiser des activités de relations de presse, solliciter des partenaires et commanditaires tout en coordonnant l'ensemble de ces activités. Les firmes devront non seulement être en mesure de travailler en synergie avec les autres agences retenues par Tourisme Québec mais aussi celles des partenaires ou commanditaires. OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES Les documents d'appel d'offres seront disponibles à partir de 9 heures le 10 février 1995 à l'adresse suivante: 800, Tour de la Place-Victoria, bureau 260, Montréal (Québec), H4Z 1C3, à l'attention de Sylvie Chamberland. Les fournisseurs intéressés à obtenir ces documents devront se présenter à cette adresse. Les documents seront disponibles entre 9 heures et 12 heures et de 14 heures à 16 heures, du lundi au vendredi inclusivement. Prix des documents: 20 \$ (non remboursable) payable en argent comptant, par chèque, par mandat postal ou par virement bancaire à l'ordre du ministre des Finances du Québec. RÉCEPTION ET OUVERTURE DES OFFRES Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée plus haut, avec la mention prévue aux documents d'appel d'offres, au plus tard le 27 février 1995 à 14 heures, heure en vigueur localement, à l'attention de Sylvie Chamberland. L'ouverture des offres s'effectuera à la salle 117 de cette même adresse, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des offres. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ Seules les agences de publicité qui répondent aux conditions suivantes peuvent postuler: 1. Avoir un établissement au Québec, au Nouveau-Brunswick ou en Ontario. 2. Détenir les accréditations nécessaires à l'accomplissement du mandat (CDNPA: Association canadienne des éditeurs de quotidiens et ACR: Association canadienne des radiodiffuseurs). 3. Avoir une facturation annuelle minimum de 12 millions de dollars. 4. Avoir à son emploi un minimum de 10 personnes cumulant un minimum de 50 ans d'expérience. 5. Être en mesure d'offrir sans sous-traitance au moins les services suivants: clientèle, création et conception, planification stratégique et médias. 6. Ne pas être en conflit d'intérêts: - Conflit d'intérêts Est considéré être en conflit d'intérêts, tout soumissionnaire qui détient ou détient, pour la durée du contrat avec Tourisme Québec, un mandat favorisant la promotion d'autres destinations et produits touristiques auprès des consommateurs résidant dans les marchés géographiques suivants: le Québec, l'Ontario, les provinces de l'Atlantique et le Nord-Est des États-Unis (Nouvelle-Angleterre et Atlantique Centre). TOURISME QUÉBEC NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE DES OFFRES REÇUES. Francine C. Boivin Sous-ministre associée au Tourisme Québec